

Conseil d'établissement

Compte rendu de séance

Du 20 septembre 2023 de 18h00 à 20h00

Salle ASIJ du Collège du Raffort, Mézières

Présences / Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Sandra Favre, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente CEt
- Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- Mme Valérie Hirt, Comité de Direction de l'ASIJ
- *M. Guillaume Blanc, Conseil intercommunal de l'ASIJ – absent*

Pour le ¼ école :

- Mme Muriel Heiniger, infirmière scolaire
- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- Mme Isabelle Hugonnet, enseignante
- M. Cédric Béguin, Directeur EPS du Jorat

Pour le ¼ parents :

- Mme Irina Forfiz Ortiz Tapia
- Mme Julie Kay-Lorenz
- Mme Diana Perrone
- M. Didier Schmassmann

Pour le ¼ sociétés :

- Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE-Jorat
- Mme Hélène Parkinson, Présidente de l'association de l'école de musique de Savigny-Forel
- *Mme Valérie Maeder, Parioisse du Jorat – excusée*

Secrétaire :

- Mme Catherine Ngom-Bru

Accueil

La séance est ouverte à 18h par Mme Sandra Favre, présidente du Conseil d'Etablissement. Mme Favre souhaite la bienvenue aux nouveaux venus et à tous les participants.

Validation du résumé de la séance du 15 juin 2023

Quelques remarques de grammaires et une correction concernant le point « Communication du comité directeur de l'ASIJ » sont proposées. Le résumé la séance du 15 juin est ensuite approuvé par tous les membres présents.

Présentation des nouveaux membres et tour de table

Les nouveaux membres rejoignant le Conseil d'Etablissement lors de la séance de ce jour se présentent :

- Mme Isabelle Hugonnet pour le 1/4 école. Professeure d'anglais pour les 9 – 11P. Remplaçante de M. Bocherens.

- Mme Valérie Hirt pour le quart autorités en remplacement de M. Christophe Balissat comme représentante du Comité Directeur (CoDir) de l'ASIJ.
- M. Cédric Béguin, Directeur de l'EPS du Jorat.

Un tour de table est fait pour que tous les autres membres présents puissent se présenter aux nouveaux.

Représentation du ¼ association – information

Suite à un manque de candidatures pour le renouvellement de la représentation du ¼ association, et conformément à l'information donnée lors de la précédente séance du Conseil d'Etablissement (15 juin 2023), la Paroisse du Jorat a accepté de rejoindre à nouveau le CEt. Elle sera représentée par Mme Valérie Maeder.

Brève communication de l'établissement scolaire

La majorité des communications venant de l'école se fait à l'aide de QR codes collés dans les agendas ou cahiers de communication. A Mézières (Raffort et Gustave Roud), les QR codes sont transmis par le secrétariat directement aux professeurs de classes. Pour les autres bâtiments scolaires, les QR codes sont fournis aux doyens qui sont en charge de les transmettre aux enseignants de classes. Cette transmission doit être améliorée pour permettre une communication plus rapide. Des points d'amélioration ont déjà été identifiés et seront mis en application dès les prochaines communications. M. Béguin signale que le passage au QR code a permis une économie importante de papier (et frais associés). Il confirme cependant que les communications importantes (ex : bulletins) seront toujours communiquées au format papier.

Brève communication du Comité de Direction (CoDir) de l'ASIJ

Mme Valérie Hirt donne quelques explications sur le changement du fonctionnement du secrétaire du CEt. Le CoDir a ré-évalué la nécessité de déléguer à M. Deprez le rôle de secrétaire. Notant que le CEt fonctionne bien à présent, le CoDir a décidé de décharger M. Deprez de cette fonction.

M. Deprez conserve toute fois son rôle pour la publication des informations venant du CEt sur le site internet de l'ASIJ (ex. : comptes rendus de séances).

M. Deprez était aussi l'interlocuteur privilégié pour la transmission des informations entre le CEt et HelvéCie pour les transports scolaires. Mme Hirt se propose d'assurer le relais auprès de M. Deprez concernant le sujet des transports scolaires.

La prochaine assemblée de l'ASIJ se tenant la semaine suivant cette séance de CEt, le CoDir n'a aucune autre information à transmettre. Les éventuelles informations et/ou communications émanant du CoDir de l'ASIJ seront transmises lors de la prochaine séance de CEt.

Communications du ¼ parents et assemblée des parents

Le ¼ parent a reçu plusieurs interpellations de parents concernant différents sujets :

- Journée pédagogique pour les enseignants de 1 – 4P. Des parents signalent que la communication de cette journée a été reçue très tardivement, impliquant un délai très court pour faire un choix sur la solution de garde proposée par l'établissement. Monsieur Béguin, Directeur de l'EPS du Jorat confirme qu'environ 1/3 des parents n'ont pas encore répondu à cette information. Une projection de la capacité d'accueil nécessaire sera faite en fonction des réponses reçues.
- Réunions de classes avec les parents. Des parents s'inquiètent de ne pas avoir reçu d'invitation aux réunions de classes pour les 9èmes. Sachant les divers changements qu'il y a pour les élèves entre le passage de la 8P à la 9H (passage de Gustave Roud au Raffort, options, réfectoire...), il serait utile qu'une réunion pour tous les élèves en 9H et leurs parents soit organisée dès la rentrée scolaire. Monsieur Béguin mentionne son intention de revoir l'organisation des réunions pour les parents et souhaite porter une attention particulière concernant les premières années de chaque début de nouveau cycle scolaire. Mme Hugonnet explique que les maîtres de classes souhaitent

en général avoir eu le temps de connaître leurs élèves avant d'organiser ces réunions, ce qui peut expliquer pourquoi elles n'ont pas lieu juste après la rentrée scolaire. Elle mentionne que la réunion pour les 9H devrait avoir lieu le 5 octobre (communication à venir très prochainement).

- Temps de trajet en transports scolaire/publics entre domicile et école. Le temps de trajet pour les 9 – 11P qui ont un double trajet (bus scolaire + transport publics) peut être très long. Par exemple, entre le début du trajet (arrêt de bus proche du domicile) à l'arrivée à l'école il y a 47 min. Le trajet retour est de 54 min. Les parents des élèves concernés souhaiteraient qu'une nouvelle réflexion soit menée afin d'essayer de trouver une amélioration.
- Violence en milieu scolaire. Des parents souhaitent savoir ce que l'école met en place concernant la prévention de la violence à l'école. Une journée « Oser dire non » va être organisée pour toute l'école pour l'année scolaire en cours. Toute une initiative sera également développée par le groupe santé. Dès à présent, les interventions de la police en 8P sur la prévention routière incluent également une information sur le cyber-harcèlement. Monsieur Béguin note que, globalement, il y a une bonne vigilance entre élèves qui n'hésitent pas à prévenir les adultes lorsqu'ils constatent des situations dysfonctionnelles.
- Enclassement des fratries. Des parents se sont plaints sur les enclassements de fratries qui sont dans des bâtiments scolaires différents et doivent fréquenter des structures d'accueil parascolaires différentes (ex : Méli-Mélo et Caban'air). Une réflexion est en cours pour rationaliser les enclassements et améliorer ces situations. Cette réflexion va inclure les UAPEs. Monsieur Béguin mentionne que les prévisions démographiques pour l'année prochaine permettent d'anticiper une la volée de 1P la plus importante à ce jour. L'ouverture de 2 classes supplémentaires est à prévoir.
- Transports scolaires. Il est à noter qu'hormis le point mentionné précédemment sur le temps de trajet de certains élèves, il n'y pas eu de retour de parents concernant des problèmes de transports scolaires. Le ¼ parents estime qu'il s'agit là d'un retour très positif au regard des années précédentes qui avaient pu être parfois très chaotiques.

Assemblée des parents :

La précédente assemblée datant du mois de mars 2023, la prochaine sera organisée de la même manière en début d'année 2024. Demande est faite à M. Béguin, Directeur de l'EPS du Jorat, s'il est possible de communiquer cette réunion au format papier au lieu d'utiliser les QR codes. Le point de l'organisation de cette assemblée des parents sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance du CEt.

Groupe de travail (GT) sur les horaires scolaires

Le groupe de travail n'ayant pas encore eu l'opportunité de se réunir depuis le changement de direction de l'EPS du Jorat, aucune communication n'est faite.

Le sujet est remis à la prochaine séance du CEt.

Groupe de travail (GT) charte de comportement dans les bus

La charte est encore en cours d'élaboration. Le groupe manque de membres au CEt puisque M. Balissat (1/4 autorités) et Mme Karine Gautschi Hälg (1/4 parents), anciens membres de ce GT, ne font plus partie du CEt. Membres actuels du GT sont M. Muriel Heiniger, Mme Delphine Indermühle et Monsieur Daniele De Col (UAPE). Il serait souhaitable qu'une ou deux autres personnes rejoignent ce GT. Mme Valérie Hirt se propose de rejoindre le GT pour remplacer M. Christophe Balissat.

L'historique de ce groupe de travail est brièvement rappelé pour les nouveaux membres qui ont rejoint le CEt. il y a environ 2 ans, suite à des problèmes d'incivilités dans les bus, un GT s'est constitué au CEt. Les conseils des délégués des élèves ont été consultés pour proposer une charte. Une maquette de charte a été faite. HelvéCie est d'accord pour diffuser cette charte (ne concernera que les enfants qui prennent les bus) ou elle pourra être diffusée via les agendas pour que tous les élèves en aient connaissance.

Concernant les pictogrammes d'illustration à insérer dans la charte et le règlement, aucune décision n'a encore été prise concernant la conception de ceux-ci (par des élèves, venant de bibliothèques d'images, autre..).

Le choix et format des signatures au bas du règlement et de la charte doit encore être validé.

Un rendez-vous avec HelvéCie va être fixé en novembre pour leur partager le contenu de la charte.

Discussion sur le temps d'attente entre bus et début école pour les plus petits

Mme Catherine Ngom-Bru rappelle pour les nouveaux membres du CEt que l'année scolaire précédente, le sujet avait été proposé car, alors qu'avant il y avait de nombreux petits bâtiments scolaires avec un accès libre à l'espace de jeu extérieur pour les parents, à présent la centralisation des bâtiments scolaires induit une concentration d'élèves à un même endroit. De plus, les parents étant interdits d'accès aux cours de récréations, ils sont dans l'incapacité de surveiller les enfants. Ceci induit un risque accru d'incidents entre enfants qui peuvent être d'âges très différents.

Mme Valérie Hirt rappelle qu'il y a quelques années, à Servion, un surveillant avait été engagé pour s'occuper des élèves entre le moment où les élèves sont déposés par les bus scolaires et le début de l'école. Avant de reprendre ce sujet, il est nécessaire de faire un point sur les horaires des bus. Mme Hirt va consulter M. Deprez.

Participation du CEt au groupe de travail de l'EPS du Jorat sur le règlement scolaire

Le règlement scolaire doit être refait. Pour cela, les élèves et les enseignants doivent être consultés et contribuer à cette nouvelle version. Il va être difficile d'impliquer le CEt en amont de la refonte du règlement. En outre, il est prévu dans le règlement du CEt que le règlement scolaire soit validé par le CEt avant d'être transmis au département.

Rédaction éventuelle d'un communiqué ou d'une demande pour le CoDir

Pas de question posée lors de cette séance.

Dans le cadre de l'interpellation du CEt au CoDir de l'ASIJ sur la disponibilité des locaux permettant la scolarisation et l'accueil parascolaire des élèves de 1 à 8 P habitant les communes de Forel et Savigny, le CoDir de l'ASIJ avait communiqué son souhait d'organiser une séance avec le Conseil de Direction de l'EPS. Mme Muriel Preti devait également se renseigner auprès d'Oron et de Bercher qui ont mis en place la journée continue pour les 7-8-9-10-11 H. N'ayant pas de retour du CoDir à ce sujet, Mme Valérie Hirt va se renseigner auprès de Mme Preti afin d'avoir son retour sur ses rencontres avec Oron et Bercher.

Proposition de points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance

Les points suivants sont reportés à la prochaine séance :

- Organisation de l'assemblée des parents
- Point de situation du GT horaires scolaires
- Point de situation du GT charte des transports scolaires
- Temps d'attente entre bus et début d'école pour les plus petits.

Prochaines séances :

- 29 novembre 2023, 18h – 20h
- 25 janvier 2024, 18h – 20h
- 23 mai 2024, 18h – 20h